



HAL
open science

La naissance de la communauté nationale burkinabè ou comment le Voltaïque devint un "Homme intègre" "

Benoit Beucher

► To cite this version:

Benoit Beucher. La naissance de la communauté nationale burkinabè ou comment le Voltaïque devint un "Homme intègre" ". *Politique africaine*, 2010, 118, pp.165-186. halshs-01511779

HAL Id: halshs-01511779

<https://shs.hal.science/halshs-01511779>

Submitted on 21 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BENOÎT BEUCHER

LA NAISSANCE DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE BURKINABÈ OU COMMENT LE VOLTAÏQUE DEVINT UN « HOMME INTÈGRE »

Cet article porte sur l'émergence de la nation voltaïque/burkinabè, de la conquête des pays voltaïques par la France à la fin du XIX^e siècle à l'avènement de l'actuelle IV^e République en 1991. Au cours de cette période, un processus historique, pris entre de multiples contradictions et inscrit dans un vaste champ du possible, a conduit à la révolution symbolique qui a fait du peuple voltaïque une incarnation de la nation idéalisée, à savoir le « Burkinabè » ou « Homme intègre » contemporain. Précisément, notre propos consiste à rendre compte des conditions historiques dans lesquelles une communauté nationale africaine s'est formée puis imaginée comme telle.

En 2008, une conférence s'est tenue à Ouagadougou¹ au sujet de la reconstitution de la colonie de Haute-Volta (actuel Burkina Faso), rayée de la carte entre 1932 et 1947². Cette reconstitution y était analysée comme un « acte fondateur de la Haute-Volta dans le sens de l'État et de la nation³ », ce qui n'a pas manqué de susciter de très vifs débats. En effet, nombreuses ont été les voix s'élevant contre une perspective qui semblait aller à contre-courant des thèses développées après les indépendances⁴ au nom de la « décolonisation culturelle ».

En vertu de celle-ci, n'a-t-on pas coutume d'envisager la sortie de la tutelle coloniale comme l'acte fondateur par excellence de l'État-nation contemporain ?

1. Colloque international de Ouagadougou en hommage au Pr Joseph Ki-Zerbo, 27 novembre 2008. Cette manifestation visait également à commémorer le soixantième anniversaire de la reconstitution de la Haute-Volta.

2. Cet article est tiré d'un rapport de mission rédigé pour le Fonds d'analyse des sociétés politiques. Voir B. Beucher, « La naissance de la communauté nationale burkinabè, ou comment le Voltaïque devint un « Homme intègre » », *Sociétés politiques comparées*, n° 13, 2009, <fasopo.org/reasopo/n13/n13_article.pdf>. Il est le fruit d'un séjour de recherche réalisé entre juillet et décembre 2008 au Burkina, ainsi que des matériaux collectés dans le cadre de la préparation de notre doctorat. Nous remercions chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué à enrichir ce travail, et en particulier MM. Jean-François Bayart et Jacques Frémeaux sans qui cette étude n'aurait pas vu le jour.

3. « Un colloque en hommage au Pr Joseph Ki-Zerbo », *L'Observateur Paalga*, n° 7268, 25 novembre 2008, p. 7.

4. La Haute-Volta a acquis son indépendance au cours de l'été 1960.

C'eût été une position confortable, conforme à l'élaboration d'une histoire consensuelle, assumant ces oublis et même ces erreurs qui, pour paraphraser Ernest Renan, forgent la nation. Autant dire que les historiens burkinabè ont fait preuve de courage en rappelant qu'une des décisions les plus autoritaires prises par le pouvoir colonial, à savoir la suppression de la Haute-Volta puis sa reconstitution, a constitué un moment majeur dans la genèse de la communauté nationale voltaïque/burkinabè.

Au cours de la conférence, les débats ont soulevé bien des passions et prirent la tournure d'une maïeutique d'où sortit une angoissante interrogation de nature identitaire : était-il ou non possible d'établir une relation historique entre la création d'une colonie aux frontières trop souvent perçues comme purement artificielles et l'émergence contemporaine d'une communauté citoyenne « émotionnellement plausible⁵ » ? Cette recherche de filiation historique a tourné à l'obsession, au risque de verser dans l'anachronisme. Car, à bien suivre les communications, « Voltaïque » et « Burkinabè » semblaient parfaitement interchangeables. Mais les Voltaïques de 1932 manifestaient-ils un attachement profond à la Haute-Volta ? « Le » Burkinabè issu de la Révolution sankariste (1983-1987) a-t-il aimé sa patrie – s'il l'a fait – de la même façon ou pour les mêmes raisons que « le » Voltaïque de la 1^{ère} République (1960-1966) ?

En somme, les débats ont tourné autour de la sensible question du caractère relatif et élastique des identités nationales, idée qui ne semble pas encore s'être imposée à tous. Trop souvent, la précaution méthodologique qui consiste pour l'historien à exprimer un doute quasi-cartésien quant à l'évidence de l'existence d'une nation semble avoir été négligée. Tout se passait en effet comme si poser la question revenait à commettre un péché antipatriotique. Or contrevenir à ce principe revient à envisager la question de l'émergence de la nation comme un phénomène a-historique.

À ce propos, Benedict Anderson a trouvé une formule heureuse pour désigner la nation : celle de « communauté imaginée⁶ ». Cette expression a l'avantage de mettre en lumière le fait que la constitution de la nation est le fruit d'un processus historique, de même que la formation des « ethnies⁷ ». Non sans malice, Eric Hobsbawm nous met également en garde : aucun critère objectif ne permet de reconnaître la nation « parmi d'autres entités, comme

5. B. Anderson, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, p. 63.

6. *Ibid.*

7. J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie : ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985 ; J.-P. Chrétien et G. Prunier, *Les Ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala/ACCT, 1989.

nous pourrions [...] reconnaître un oiseau ou [...] distinguer une souris d'un lézard⁸».

Notre propos ne vise pas à apporter une réponse définitive à la question de savoir quand, comment, à quel degré et sous quelle forme une communauté voltaïque/burkinabè s'est imaginée⁹. Notre ambition se limite à soumettre quelques pistes de réflexion qui, nous l'espérons, permettront de mieux comprendre les processus historiques qui ont conduit le « sujet » voltaïque de la période coloniale, perçu par les autorités françaises comme un simple « numéro de série¹⁰ », à s'imaginer comme un « Burkinabè », littéralement un « Homme intègre », sous la Révolution sankariste¹¹.

L'HISTOIRE AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT COLONIAL

La colonie de Haute-Volta n'est pas une création artificielle imaginée de toutes pièces par le pouvoir colonial. Sa formation s'inscrit dans un processus historique mêlant une pluralité d'acteurs africains et européens.

Le pays voltaïque, zone d'« expansion ethnique » moaaga ?

L'agrégation des populations dites « voltaïques » doit beaucoup aux impératifs politiques du moment et au contexte de rivalité opposant les nations européennes en Afrique. Vu ainsi, le regroupement de populations au premier regard très différentes, dont les formes d'organisation politique semblent très hétérogènes, ne relèverait d'aucune intentionnalité de la part de la puissance

8. E. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992, p. 19.

9. Les sources utilisées pour la période coloniale sont essentiellement écrites. La majorité d'entre elles ont été produites par l'administration. Nous avons tâché de croiser ces documents avec ceux rédigés par la Mission catholique de Ouagadougou, celles réalisées essentiellement à partir des années 1930 par les élites voltaïques, sans compter les sources orales que nous avons recueillies depuis 2000. Celles-ci nous ont été livrées par des élus, des hauts fonctionnaires, des membres de la cour royale de Ouagadougou, de Boussouma, de Tenkodogo, ainsi que par de nombreux témoins de la période postcoloniale vivant pour la plupart à Ouagadougou. Ce travail de collecte et de traitement des sources reste bien entendu à compléter et élargir.

10. B. Anderson, *L'Imaginaire national*, op. cit., p. 187.

11. La chute du capitaine Sankara en 1987, puis la mise en place de l'actuelle IV^e République en 1991, constituent les limites chronologiques de cette étude. Ces événements semblent marquer une nouvelle étape dans la constitution de l'État-nation, notamment en raison de la difficulté à solder partiellement l'héritage révolutionnaire tout en préservant son capital symbolique. Il paraît encore difficile de dresser une histoire à froid de la période post-révolutionnaire, d'autant plus que la consultation des archives pour cette période demeure difficile.

conquérante. Mais celle-ci, après avoir connu le succès des armes, ne procède pas à l'organisation des espaces conquis de façon purement arbitraire¹².

Pour les officiers français chargés de mener à bien la conquête des pays de la boucle du Niger, l'occupation du royaume de Ouagadougou, l'un des plus puissants États moose¹³, constitue une priorité. Après une brève intervention armée, un traité de protectorat¹⁴ est signé à Ouagadougou le 20 janvier 1897 avec un souverain investi pour la circonstance, Naaba Sigiri (1897-1905). Ce document élargit considérablement l'assise spatiale du royaume tout en vidant théoriquement de sa substance l'autorité du souverain. Le traité, assimilant à quelques exceptions près le royaume de Ouagadougou au Moogo tout entier, est à l'origine d'une « invention de la tradition¹⁵ » qui se traduit par la constitution d'un hypothétique « Bloc mossi » ou « empire de Ouagadougou ». L'indépendance d'un certain nombre de royaumes moose tels que Boussouma ou Tenkodogo, tout comme la diversité du peuplement de la région, est éludée par souci de simplification des référents identitaires, tous les sujets vivant dans l'aire délimitée par le traité étant automatiquement considérés comme « Mossi » ou leurs « dépendants¹⁶ ». En 1904, le nouveau « Cercle du Mossi » englobe ainsi à la fois les populations moose proprement dites, mais également des populations jugées « individualistes » et « anarchiques » à l'image des Gurunse¹⁷. Dès cette date, les autorités coloniales emploient une méthode administrative visant à faire du « Bloc mossi » un pôle d'agrégation au contact duquel serait obtenue la pacification de zones insoumises.

Mieux, la juxtaposition de sociétés improprement qualifiées d'« acéphales » et d'éléments jugés plus solidement organisés vise à diffuser une « modernité » politique dont les critères, formulés de façon européo-centrique, sont censés

12. Nous entendons nuancer l'idée encore très présente selon laquelle les frontières coloniales ont été purement artificielles. La réalité semble bien plus complexe, et il paraît difficile d'affirmer que le tracé des frontières coloniales a été systématiquement réalisé sans tenir compte des réalités géopolitiques antérieures à la conquête. Pour la réfutation de la thèse du caractère purement arbitraire des tracés frontaliers en situation coloniale, voir notamment J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, p. 65-66 ; pour le Moogo, voir B. Beucher, « Lendemain de conquête à Ouagadougou. Les officiers de la République, bâtisseurs d'une royauté africaine? », article à paraître dans les *Cahiers du CEHD*.

13. Les Moose (Moaaga au sg. ou Mossi inv.) occupent la partie centrale de l'actuel Burkina. Entre le xve et le xvi^e siècle, ceux-ci ont formé un espace politique qu'ils nomment le Moogo ou le « Monde ». Voir M. Iazard, *Moogo, l'émergence d'un espace étatique ouest-africain au xvi^e siècle*, Paris, Karthala, 2003.

14. J.-M. Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale*, ACCT/L'Harmattan, Paris, 1993, p. 138-140. Le traité est reproduit dans cet ouvrage et nous en suivons une partie les analyses.

15. E. Hobsbawm et T. Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 211-262 en particulier.

16. Voir les articles 3 et 6 du traité de protectorat sur le « Mossi ».

17. Gurunga (sg.), Gurunse (pl.). Avant la conquête, il n'était pas rare de voir les chefs moose conduire des razzias à l'issue desquelles des Gurunse étaient réduits en captivité.

offrir des ressemblances avec les institutions politiques moose. Malgré quelques tentatives pour se débarrasser des intermédiaires coutumiers, l'administration coloniale finit par conforter la position hégémonique du Moogo Naaba, le roi de Ouagadougou, et se voit offrir son concours afin de mettre fin à l'état d'insoumission qui caractérise encore de nombreux espaces réfractaires au pouvoir colonial jusqu'à l'entre-deux-guerres¹⁸. L'aristocratie ouagalaise, devenue officiellement une « auxiliaire » du pouvoir colonial, contribue largement au processus de centralisation administrative et de routinisation du pouvoir colonial tout en bénéficiant de l'édification d'un réseau routier conçu en étoile à partir de Ouagadougou, ainsi que de l'arrivée des premiers véhicules à essence.

À la suite des révoltes qui ont secoué l'Ouest-Volta dans les années 1915-1916¹⁹, les autorités coloniales repensent la carte administrative de l'Afrique occidentale française (A.O.F.) afin de rapprocher l'administration des sujets et de prévenir ainsi tout risque de rébellion. Les rapports produits en 1918 insistent en effet sur la limite du rayonnement du « centre d'impulsion » que constitue le chef-lieu du Haut-Sénégal-Niger, Bamako, à partir duquel sont administrés les territoires voltaïques. Tel un demiurge, le pouvoir colonial entend réorganiser son « cosmos » administratif, ce qui revient à accroître ou à diminuer la force de gravité des « centres de rayonnement » qu'il a constitués. En termes simples, Ouagadougou, dont le roi n'a pas ménagé sa peine en faveur de l'effort de guerre, allait être élevée au rang de centre de gravité alors qu'elle n'était qu'un satellite. Le projet de regrouper les populations voltaïques dans un même ensemble, autour de l'élément moaaga jugé stable, se solde en 1919 par la création de la Haute-Volta, une toponymie officiellement neutre rappelant que le territoire n'est qu'un cadre administratif parmi d'autres, inséré dans un ensemble plus vaste : l'A.O.F. et, plus largement, l'Empire.

L'alliance du pugla, du casque colonial et du goupillon

Les remaniements opérés par le pouvoir colonial tiennent peu compte du sentiment de la majorité des « administrés »²⁰. L'attention de l'administration reste largement focalisée sur les élites, et la création de la Haute-Volta vise en

18. Le Moogo Naaba prête son concours à la formation de troupes auxiliaires afin d'assurer la « pacification » des régions voltaïques. C'est le cas notamment lors de la révolte de l'Ouest-Volta en 1915-1916.

19. M. Şaul et P. Royer, *West African Challenge to Empire. Culture and History in the Volta-Bani Anticolonial War*, Athens/Oxford, Ohio University Press/James Currey, 2001.

20. Le *pugla* désigne dans l'intitulé de cette partie le bonnet porté par les chefs moose.

partie à récompenser la fidélité des chefs moose au cours de la Grande Guerre. De plus, la population moaaga constitue pour le gouvernement général un élément de stabilité par contraste avec ses voisins gurunse ou lobi jugés batailleurs et turbulents²¹. Ceci explique que le chef-lieu de la nouvelle colonie ait été fixé à Ouagadougou. La décision finale, prise non sans hésitation, semble confirmer l'idée selon laquelle le pouvoir colonial assimile la Haute-Volta à une « colonie mossi » tout en renforçant la position hégémonique occupée par la royauté de Ouagadougou vis-à-vis de ses voisins²². Une des raisons qui ont emporté la préférence en faveur de Ouagadougou, hormis sa position centrale au sein du nouvel ensemble, a en effet été le souci de flatter l'orgueil du Moogo Naaba, celui-ci pouvant prendre la mesure comme un moyen d'exercer son influence sur un espace plus vaste que le seul Moogo²³. La majorité des Moose a-t-elle été sensible à cette considération portée à l'endroit d'un de ses souverains ? Ce qui est certain, c'est que l'alliance contractée entre la royauté, l'influente mission catholique de Ouagadougou et le pouvoir colonial, bien qu'instable, allait être à l'origine de l'émergence d'un sentiment d'appartenance commun conduisant pratiquement à assimiler les Voltaïques aux seuls Moose, comme nous le verrons plus loin²⁴.

De fait, le premier gouverneur, Édouard Hesling (1919-1927), appuyé par le vicaire apostolique de Ouagadougou, M^{sr} Thévenoud (1922-1949), associe très tôt la royauté moaaga à ses projets de « mise en valeur » de la colonie. Les résultats atteints en matière de production agricole, de développement du réseau routier ou de modernisation du milieu urbain ont fini par donner à la Haute-Volta une visibilité propre au sein de l'empire²⁵.

21. Voir A. Duperray, *Les Gourounsi de Haute-Volta. Conquête et colonisation, 1896-1933*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag Wiesbaden, 1984 ; M. Fiéloux, J. Lombard et J.-M. Kambou-Ferrand, *Images d'Afrique et sciences sociales : les pays lobi, birifor et dagara (Burkina Faso, Côte-d'Ivoire et Ghana)*, Paris, Karthala, 1993.

22. Le Moogo Naaba de Ouagadougou devient en effet le principal interlocuteur « indigène » auprès du gouverneur de Haute-Volta. On voit ainsi Naaba Koom II jouer un rôle-clé dans la perception de l'impôt, le recrutement de tirailleurs, mais aussi en matière de développement économique et de recensement. Les vieilles hiérarchies sont bousculées, ce que montrent bien les inégalités des soldes versées par l'administration aux « chefs coutumiers ». Le Moogo Naaba est de loin le mieux rémunéré alors que la tradition n'en fait pas le souverain le plus important, celui de Tenkodogo étant considéré comme son « grand-père » symbolique.

23. À titre d'exemple, un conseil des notables a été créé en 1920 à l'échelle du cercle. Un des plus proches « ministres » du Moogo Naaba, le Balum Naaba Tanga, y siège et y tient une place influente. Rappelons que le cercle de Ouagadougou englobe des espaces qui n'étaient pas sous l'autorité du Moogo Naaba avant la conquête.

24. C'est du moins la vision du pouvoir colonial telle qu'elle s'exprime dans les rapports politiques de l'époque. Selon toute vraisemblance, celle-ci est partagée par la cour royale qui y trouve une récompense pour sa loyauté et sa contribution à l'administration du territoire.

25. B. Beucher, « Une royauté africaine à l'heure de la mondialisation : le royaume de Ouagadougou et la question du développement au Burkina Faso », *Sociétés politiques comparées*, n° 6, 2008, p. 32-34, <fasopo.org/reasopo/n6/societespolitiquescomparees6_article.pdf>.

Du côté de la monarchie, le réseau d'allégeances dans lequel celle-ci est prise nous permet difficilement de savoir si elle œuvre réellement pour le « développement » de la Haute-Volta tout entière ou pour celui du Moogo en particulier. Disons simplement que la royauté appuie le gouvernement de la Haute-Volta à condition que les contreparties économiques ou politiques pour le Moogo soient garanties. Cette question est particulièrement cruciale en matière de recrutement de la main-d'œuvre moaaga. Celle-ci, à l'appel des chefs, participe à l'édification du chef-lieu, ainsi qu'à la mise en place et à l'entretien d'un vaste réseau routier. Les Moose, tout comme les autres populations voltaïques, sont également réquisitionnés afin de prolonger la ligne de chemin de fer de Côte d'Ivoire qui n'atteint Bobo-Dioulasso qu'en 1934, et Ouagadougou vingt ans plus tard. Entre-temps, Naaba Koom II, apprenant en 1930 que le rail n'atteindra pas Ouagadougou mais Dédougou, en territoire voltaïque mais hors du Moogo, laisse libre cours à sa colère, notamment sous la forme de pétitions adressées au gouverneur²⁶. Celles-ci renvoient à une définition complexe de la notion d'extériorité telle qu'elle est comprise à la Cour. En effet, le roi dit ne pas comprendre pourquoi les Moose ont effectué un travail si pénible sur la voie ferrée pour apprendre qu'il profitera à d'« autres », à l'« extérieur », et non aux Moose eux-mêmes. Or le Moogo Naaba avait lui-même justifié la nécessité du recrutement par souci de servir l'intérêt commun des territoires aofiens. Le roi semble ainsi brouiller les repères et confirmer l'existence d'un groupe moaaga aux intérêts propres.

La colonie et la « famille voltaïque », mariage de cœur ou de raison ?

D'après les clichés coloniaux du moment, le territoire voltaïque serait marqué par une ligne de fracture d'orientation nord-sud coupant schématiquement le territoire en deux zones distinctes : d'une part une région occidentale autour de Bobo, promue capitale économique, qui regrouperait des populations prétendument insoumises et arriérées et, d'autre part, une région orientale dominée par le centre administratif du territoire, Ouagadougou, rassemblant des « sociétés pour l'État » tout aussi prétendument disciplinées et apprivoisées²⁷. Cette vision traduit bien la volonté de la part du pouvoir colonial de segmenter schématiquement des populations qu'il

26. Archives nationales du Faso, 8V 151, « Vœu des chefs indigènes de la Haute-Volta », Ouagadougou, 18 octobre 1930.

27. Sur la construction de la rivalité entre les villes de Bobo et de Ouagadougou, voir L. Fourchard, *De la ville coloniale à la cour africaine. Espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin XIX^e siècle-1960*, Paris, L'Harmattan, 2002.

oppose volontiers les unes aux autres à des fins de domination. Du reste, l'existence d'une colonie rassemblant des populations jugées disparates ne pose pas de problème aux autorités françaises qui envisagent la question presque exclusivement sous un angle rationnel et comptable : le territoire doit avant tout faire la preuve de sa viabilité économique, et surtout de sa parfaite intégration organique au sein de l'A.O.F.

Voici ce que l'on peut dire « vu du haut », mais qu'en est-il de la façon dont les populations conçoivent leur identité voltaïque au cours de l'entre-deux-guerres ? Les sources nous permettent difficilement de répondre à cette question. Remarquons cependant que la simple agrégation dans un même territoire ne peut suffire à produire un sentiment d'appartenance collective. Nous avons vu que le pouvoir colonial n'a d'ailleurs pas cherché à l'encourager à l'échelle du territoire, suscitant au contraire l'émergence de néo-particularismes politiques et culturels.

L'absence des conditions propres à créer chez les Voltaïques un sentiment d'appartenance collective pose cependant de redoutables problèmes à un pouvoir central manquant cruellement d'effectifs²⁸. Malgré la fonctionnarisation des chefs dits « coutumiers » – moose ou non –, le pouvoir colonial ne parvient pas à établir un contact étroit entre le centre administratif et sa périphérie, situation qui, comme le note un rapport de 1920, conduit à « un éloignement progressif entre certaines fractions et [lui]²⁹ ». Dès lors, tout se passe comme si l'usage de la contrainte, seul, permettait de tenir ensemble – de façon précaire – des populations « mariées » contre leur gré. Ce sont les déplacements incessants et épuisants de l'administrateur, « roi de la brousse », qui sont censés lui permettre de tenir son petit empire, aussi ingouvernable, semble-t-il, que celui de Charles Quint... C'est à lui encore qu'incombe la tâche de mettre la colonie à l'heure du temps « vide et homogène » qui se conçoit comme l'instauration progressive d'une temporalité commune à l'ensemble du territoire. Ce nouveau rapport au temps, dont témoigne le rituel de la « tournée », doit donner le sentiment de la parfaite régularité du contrôle colonial³⁰. Celui-ci ne semble être qu'une illusion, car la circulation mécanique du fonctionnaire est contrariée par d'autres, plus aléatoires, mises en œuvre par des populations qui tentent d'échapper à la pression du recrutement ou

28. Le taux d'encadrement administratif de la Haute-Volta est l'un des plus faibles de l'A.O.F. En 1921 par exemple, la colonie dispose d'un administrateur européen pour 66 000 habitants, contre un pour 32 000 au Soudan, ou encore un pour 19 000 au Dahomey.

29. Archives nationales du Sénégal, 2G 20/11, « Rapport d'ensemble sur la situation de la colonie de la Haute-Volta au 31 mai 1920 », Ouagadougou.

30. Voir B. Anderson, *L'Imaginaire national*, op. cit., p. 36-37 ; F. Simonis (dir.), *Le Commandant en tournée. Une administration au contact des populations en Afrique Noire coloniale*, Paris, Seli Arslan, 2005.

à la lourdeur de l'impôt³¹. Ces migrations peuvent être internes. Elles conduisent à l'installation provisoire d'hommes et de femmes dans de nombreux espaces éloignés des axes de communication ou des centres administratifs. Ces migrations peuvent également être externes, nous pensons notamment au cas des Moose toujours plus nombreux à s'installer en Gold Coast³². Et que dire des populations nomades peul ou touareg, dont certains administrateurs estiment qu'elles n'ont aucune « affinité » avec le territoire voltaïque ?

Ces migrations nous apprennent que l'espace placé sous la domination française a pu faire figure de repoussoir pour des dizaines de milliers de Voltaïques, qu'ils soient moose, bobo, gurunse ou lobi. La décision prise en 1932 de supprimer la Haute-Volta n'a donc certainement pas été vécue comme un drame sur l'ensemble du territoire.

UNIONS ET DÉUNIONS AUTOUR DE LA RECONSTITUTION DE LA HAUTE-VOLTA

Nous pensons que la question de la restauration de la Haute-Volta, âprement débattue dans les années 1930-1940 au sein du pouvoir colonial, mais aussi entre ce dernier et la cour royale de Ouagadougou, a certainement contribué à clarifier les contours d'une identité voltaïque.

La suppression de la colonie, un drame pour tous ?

Dans ses mémoires, Joseph Conombo se souvient avec émotion du jour où, âgé de 15 ans, il apprit l'annonce de la suppression de la Haute-Volta. Il était alors hospitalisé et la nouvelle lui fut communiquée par un infirmier : « Quoique ne comprenant pas encore tout le sens de cette grave décision [...] je me rappelle fort bien ma tristesse », écrit-il des années plus tard³³. Le ministre des Colonies, en décidant la suppression du territoire voltaïque, peut-il imaginer que cet ensemble jugé « purement artificiel » puisse susciter une telle émotion ? On peut toutefois se demander si celle-ci était partagée

31. Sur les « stratégies de fuite » et leurs conséquences pour le procès de centralisation du pouvoir étatique, voir J.-F. Bayart, *L'État en Afrique, op. cit.*, p. 43 et suiv.

32. G. Le Moal, « Un aspect de l'émigration : la fixation des Voltaïques au Ghana », *Bulletin de l'Ifan*, n° 3-4, 1960, p. 446-454 ; J. Rouch, « Migrations au Ghana (Gold Coast). Enquête 1953-1955 », *Société des africanistes*, vol. 36, n° 1-2, 1960, p. 33- 196.

33. J. Conombo, *Acteur de mon temps. Un Voltaïque dans le XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 46.

par la majorité des Voltaïques. Rappelons que la dislocation, décidée dans un contexte de crise économique mondiale, vise avant tout à réaliser une économie de personnel administratif. Elle est également censée faciliter les transferts de main-d'œuvre au bénéfice des colonies voisines, la suppression de la Haute-Volta entraînant le gel d'une grande partie des travaux d'équipement réalisés au moyen de la main-d'œuvre locale³⁴. Le démantèlement de la colonie vient ainsi à point nommé pour les concepteurs du projet de cultures irriguées dit de l'« Office du Niger », qui a tout à gagner au rattachement du cercle de Ouahigouya, densément peuplé, à la colonie du Soudan. Ajoutons qu'une des justifications de la dislocation tient également aux faibles performances économiques de la colonie qui conduisent en 1932 l'inspecteur Bernard Sol³⁵ à conclure qu'elle n'aurait été qu'une « baudruche » dégonflée par la crise ! Dès lors, il ne fait aucun doute que l'économie prime sur le politique, au grand dam de la monarchie ouagalaise...

Une partie de la population voltaïque semble rapidement regretter une mesure perçue comme une forme d'abandon de la part du pouvoir colonial³⁶. Versant dans un cliché déjà ancien, les rapports de l'époque signalent presque tous le regain d'« apathie » et de « mollesse » qui se seraient emparées des Voltaïques en ce début des années 1930³⁷. Le « malaise » partout constaté par les autorités demeure sensible plusieurs années après la dislocation et étonne des administrateurs qui ne comprennent pas la nature exacte de cet état d'esprit. Quoi qu'il en soit, le roi Naaba Koom II entreprend un combat qui le conduit à exprimer son désir de voir la Haute-Volta reconstituée dans ses limites de 1932.

À cette époque, tout se passe comme si le sentiment d'attachement à une identité moaga commençait à se confondre avec le combat pour la restauration de la Haute-Volta tout entière. Cette évolution est saisissante sous le règne de Saaga II (1942-1957). Après 1945, ce roi qui a fondé l'Union de défense des intérêts de la Haute-Volta (UDIHV), ne s'exprime plus uniquement au nom

34. Sur la question de la main-d'œuvre voltaïque, voir notamment I. Mandé, *Les Migrations de travail en Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : mise en perspective historique (1919-1960)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VII, 1997 ; J. W. Gregory, D. Cordell et V. Piché, *Hoe and Wage : A History of a Circular Migration System*, Boulder, Westview Press, 1996.

35. Bernard Sol est l'auteur d'un long rapport destiné à renseigner le gouverneur général sur la situation politique, administrative, économique et sociale de la colonie en vue de juger de l'opportunité de la supprimer ou non.

36. Ce sentiment, rapporté dans de très nombreux rapports de l'époque, est le plus souvent lié aux effets du démantèlement partiel des structures administratives du territoire, ainsi qu'au gel de nombreux travaux d'équipement en milieu urbain ou rural.

37. Archives nationales de Côte d'Ivoire, EE 223, « Lettre du Commandant de Cercle de Ouagadougou au Gouverneur de la Côte d'Ivoire », Ouagadougou, 23 juin 1933.

des Moose, mais de tous les Voltaïques, cette « famille [...] unie par le sang, unie par le sentiment » comme il l'écrit en 1946³⁸.

La vaine tentation du régionalisme ethnique

Suite à la dislocation, l'intégration des deux tiers de la population voltaïque à la colonie ivoirienne pose d'importants problèmes administratifs. Le gouverneur de la Côte d'Ivoire avoue bien mal connaître les cercles « du nord ». De plus, Ouagadougou, d'une position centrale au sein du territoire voltaïque, se retrouve en marge de sa colonie de rattachement, dont le chef-lieu est éloigné de plus de 1 000 km, situation délicate pour un maigre personnel administratif. Enfin, les chefs moose, déçus par la suppression, s'emploient régulièrement à paralyser l'administration du pays moaaga³⁹.

Voici pourquoi en 1937, une région distincte et semi-autonome, la Haute-Côte d'Ivoire, est créée, regroupant les cercles de Kaya, Tenkodogo, Koudougou, Gaoua et Bobo de nouveau placés sous le contrôle des autorités de Ouagadougou, elles-mêmes dépendantes du gouverneur de la Côte d'Ivoire. Remarquons que le nom choisi pour cette entité paraît aussi neutre que celui de « Haute-Volta ». En réalité la mesure vise avant tout à ménager l'amour-propre d'un Moogo Naaba que l'on dit mortifié par la suppression de 1932. Le nouveau territoire n'a-t-il d'ailleurs pas failli porter le nom de « Région du Mossi » ? Dans le même temps, l'affirmation de la frontière administrative entre l'est et l'ouest voltaïque issue de la réorganisation de 1937 se superpose à celle d'orientation nord-sud séparant la Basse-Côte de la Haute-Côte d'Ivoire. La seconde guerre mondiale et la pénurie de personnel administratif qui s'ensuit ne font que creuser l'écart de part et d'autre de ces lignes de démarcation. De plus, la tenue des premières élections (notamment celles de l'Assemblée constituante) en 1945 rend ce problème plus aigu en polarisant le débat autour de la question du rétablissement de la Haute-Volta, projet parfois perçu par la classe politique originaire de l'Ouest comme la manifestation d'un impérialisme moaaga.

Ajoutons qu'à partir de 1945-1946, la réorganisation de l'A.O.F. doit désormais tenir compte de l'opinion des simples administrés et des populations minoritaires. La formation des partis politiques ainsi que la tenue des premières élections offrent en effet un puissant moyen d'expression aux

38. Archives nationales du Sénégal, 10G 6/17, « Lettre du roi Saaga II et du Yatenga Naaba Tigré au Ministre de la France d'Outre-mer », Ouagadougou, juillet 1946.

39. Cette résistance passe notamment par l'absence de remontée d'informations aux services administratifs ou par le peu d'empressement à faire rentrer l'impôt.

détracteurs du système colonial, ce dont témoigne la fondation en 1946 du Rassemblement démocratique africain (RDA), un parti apparenté au PCF parfois qualifié d'« anti-français » par l'administration locale. Devant la prétendue « menace rouge » qui remettrait en cause l'édifice colonial, l'élément moaaga, placé sous la coupe d'une aristocratie jugée conservatrice, allait-il de nouveau jouer le rôle d'élément stabilisateur sur une scène politique troublée ? À partir de 1947, les autorités françaises s'engagent dans une politique d'endiguement du RDA qui, fortement implanté en Côte d'Ivoire, séduit les populations de la région de Bobo et menace de progresser dans les cercles moose. À cet égard, l'aide du Moogo Naaba s'avère précieuse, lui qui crée en 1945 son propre parti politique, l'Union voltaïque (UV).

C'est dans ce contexte que le gouvernement général envisage dès 1946 la constitution d'une « colonie essentiellement Mossi » dont le rétablissement « serait de nature à maintenir l'unité de ce peuple et à accroître encore l'autorité de son chef⁴⁰ ». Ce qui se joue n'est rien moins que la lecture extensive du traité de protectorat de 1897, exhumé par un Moogo Naaba qui estime qu'il a été violé par la suppression de 1932, assimilant ainsi abusivement le Moogo à la Haute-Volta. Le 4 septembre 1947, le territoire voltaïque finit par être reconstitué en vertu d'un décret présenté par le président Auriol comme une récompense accordée au Moogo Naaba pour son loyalisme. Mieux, pour le pouvoir colonial, la stratégie consiste à ressusciter « l'esprit particulariste mossi⁴¹ » afin de contenir le RDA tout en replaçant les populations ouest-voltaïques sous l'influence « conservatrice » des Moose.

Autant dire que cette décision pose un redoutable défi aux élites appelées à représenter le territoire au sein des institutions de l'Union française : celui de l'unité de la Haute-Volta, question dont les populations ne manqueront pas de s'emparer, notamment en période électorale. Le danger de l'instrumentalisation de l'ethnicité n'est pas une simple vue de l'esprit. Le projet présenté en 1954 par le député bobolais Nazi Boni de créer un 9^e territoire en A.O.F. regroupant les populations de l'Ouest-Volta reste cependant sans suite. Deux ans plus tard, à l'heure de la formation du premier gouvernement africain en Haute-Volta, Ouezzin Coulibaly, député RDA, entame non sans succès une campagne de réconciliation « nationale » visant à apaiser les tensions entre son parti et l'UV. En somme, et pour paraphraser la formule de Massimo d'Azeglio, si la plupart des leaders voltaïques pouvaient dire qu'ils avaient

40. Archives nationales de France à Aix-en-Provence (CAOM), Aff. pol., carton 2154, dossier 8, « Lettre du Gouvernement général de l'A.O.F. au Ministre de la France d'Outre-mer », 12 septembre 1946.

41. *Ibid.*

« fait » la Haute-Volta, il ne leur en restait pas moins la redoutable tâche de « faire » des Voltaïques.

LES VOIES ET LES MOYENS DE LA CONSTRUCTION NATIONALE
« EN FAMILLE »

À partir de 1956, la question de l'affirmation d'un territoire voltaïque à la personnalité propre ne dépend plus de la seule volonté du pouvoir colonial. Cette question est en effet devenue cruciale pour les premiers gouvernements africains et leur base électorale.

L'État africain à la recherche du monopole des loyautés

En 1956, la loi Defferre renforce la personnalité des territoires aofiens en les dotant pour la première fois de gouvernements autonomes. L'État postcolonial prend forme. Dans ce contexte, la question nationale, posée par les leaders politiques voltaïques en des termes proches de ceux utilisés en Europe à la fin du XIX^e siècle, devient capitale pour les différentes formations politiques. L'adoption de slogans nationalistes, à la fois populaires et efficaces, rend la question de la définition même de la nation cruciale. Cependant, celle-ci, monopolisée par l'élite au pouvoir, peut-elle rencontrer l'adhésion populaire tant attendue ? Il va sans dire que le rapport établi par Eric Hobsbawm entre l'adhésion populaire à un projet national impulsé « par le haut » et le degré de démocratisation de l'espace politique trouve ici toute sa pertinence⁴². La construction autoritaire de l'État-nation par le pouvoir répond bien à sa volonté de ne pas voir les « pôles de loyauté » se multiplier. Il en résulte que la communauté nationale est conçue comme un produit « usiné » par des institutions médiatrices occupant l'espace entre le centre politique et ses « périphéries », à l'image de l'administration, de l'armée ou, indirectement, de l'Église. Cependant, il semble que la socialisation profonde de l'État-nation naissant n'ait pas été une préoccupation des premiers gouvernements africains.

À cet égard, l'État voltaïque indépendant paraît cruellement manquer de créativité. Auréolé du prestige lié à l'accession du pays à l'indépendance le 5 août 1960, Maurice Yaméogo, devenu président de la République, semble percevoir la Haute-Volta comme le berceau naturel de la communauté nationale tout en oubliant que sa restauration a été âprement débattue seulement

42. E. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, op. cit., p. 158-159.

treize ans plus tôt. Pour Yaméogo, il semble que l'imaginaire national vise davantage à rallier la classe politique à ses ambitions qu'à susciter un sentiment de fierté populaire.

On comprend dès lors que l'univers symbolique de la nation indépendante soit si pauvre. En effet, le nom du pays ne change pas. Ses trois couleurs (noir, blanc, rouge) sont celles des trois Volta. L'hymne national, sans surprise, est baptisé « La Volta », tandis que la première constitution est élaborée à Paris avec l'aide de juristes français. Le cérémonial républicain semble singer celui de la ^ve République française, signe d'un rapport filial avec l'ancienne métropole. D'ailleurs, Yaméogo n'a-t-il pas baptisé un de ses fils du nom de Charlemagne ? Ce régime n'a aucun scrupule en matière de relecture historique : créant sa propre mythologie, Yaméogo fait ainsi remonter l'histoire nationale au XI^e siècle, période qui, selon lui, aurait « révélé au monde la valeur morale de l'Homme Voltaïque⁴³ ». Mais d'où vient cette idée selon laquelle le Voltaïque trouve son acte de naissance en l'an mil ? S'agirait-il de la date de fondation des premiers royaumes moose telle qu'elle est généralement admise à cette époque ? Certainement, mais ceci ne peut s'expliquer par un hypothétique attachement de Yaméogo à la monarchie moaaga. Victime de la tentative de coup d'État orchestrée en 1958 contre l'Assemblée territoriale par le roi Kugri (1957-1982), Yaméogo estime que les institutions royales sont un pôle concurrent de loyauté et mène une brutale politique « antiféodale » peu après 1960. L'important est bien de capter l'imaginaire du pouvoir moaaga afin d'offrir aux jeunes institutions républicaines des racines historiques propres à les légitimer.

Les canaux du nationalisme officiel: le mythe de l'État omniscient et omnipotent

La décolonisation symbolique, porteuse de son propre imaginaire, est sans aucun doute un souci pour de nombreux hauts fonctionnaires, à l'image de ce directeur de cabinet du président Sangoulé Lamizana (1966-1980) qui affirme la volonté du gouvernement de « divorcer une bonne fois pour toutes des habitudes coloniales » maintenues « comme si [la Haute-Volta] manquait d'imagination et de génie propres⁴⁴ ». La prise de pouvoir par les militaires marque sans aucun doute une nouvelle étape dans la constitution de l'imaginaire national.

43. Message du président à l'occasion de la proclamation de l'indépendance le 5 août 1960.

44. Archives nationales du Faso, IV 207, « Lettre de J. Bougma, Directeur du Cabinet du Premier ministre au Secrétaire général du Gouvernement », Ouagadougou, 20 décembre 1973.

Les régimes qui se succèdent à partir de 1966 insèrent le discours sur la nation dans un univers martial imaginé par le général Lamizana, le colonel Saye Zerbo (1980-1982) ou le commandant Jean-Baptiste Ouédraogo (1982-1983) et exprimant la moralité du soldat, son dévouement et son sacrifice à la cause nationale. À en croire le discours officiel, le militaire a le sens du devoir et du renoncement. Sa fidélité envers l'État le place au-dessus de l'informe mêlée qui caractériserait le jeu politique multipartisan. Enfin, l'ascétisme des officiers est mis en scène ; il est censé trancher avec le mode de vie fastueux et ostentatoire des civils.

Par conséquent, Lamizana, tout comme ses successeurs, estime être le mieux placé pour « réconcilier tous les fils de la Nation⁴⁵ ». Les militaires finissent par délivrer un discours quasi théologique les assimilant à la figure du rédempteur capable d'apurer moralement la communauté des « frères et sœurs » voltaïques. Cette mission, à en croire les discours officiels, leur serait confiée par Dieu. Ainsi Lamizana loue-t-il la sage clairvoyance de l'armée qui « a su reconnaître au citoyen voltaïque le droit de défendre les libertés fondamentales qui lui sont octroyées gratuitement par Dieu⁴⁶ ». Et si le chef de l'État postcolonial n'est pas tout à fait l'héritier direct du démiurge colonial, du moins lui emprunte-t-il sa rhétorique de l'omniscience et de l'omnipotence. Celle-ci légitime un pouvoir autoritaire caractérisé tout au long des années 1970 à 1980 par une succession de régimes d'exception qui repoussent sans cesse la tenue de scrutins. L'idée selon laquelle l'État martial est présent sur tous les points du territoire est notamment confortée par la circulation de fonctionnaires lors des tournées. S'y ajoutent le développement des infrastructures routières, l'accroissement de la portée de la radio nationale (créée en 1959), ou encore la fondation des premiers périodiques progouvernementaux⁴⁷.

Reste à créer les conditions censées permettre à l'État d'entrer en dialogue avec un peuple qu'il est loin de toujours comprendre.

Une incomplète identification populaire à la nation

Jusqu'à l'avènement de la Révolution sankariste, tout se passe comme si le discours sur la nation était monopolisé par un pouvoir d'État autiste, persuadé

45. Archives nationales du Faso, 1V 162, « Communiqué de l'État-major des Forces armées », Ouagadougou, janvier 1966.

46. Archives nationales du Faso, 1V 1, « Message du chef de l'État à la Nation », *Bulletin quotidien d'information*, n° 95, 30 mai 1970.

47. Nous pensons à *Carrefour africain* ou encore à *L'Observateur*, respectivement fondés en 1959 et 1979.

que seul le soutien de la population à ses chefs charismatiques peut susciter une large adhésion à l'idée nationale. Voici certainement pourquoi la brutalité des renversements qui conduisent à l'éviction de Lamizana en 1980, de Zerbo en 1982 ou de Ouédraogo en 1983, provoque l'étonnement de ces derniers, eux qui sont convaincus de la réalité de l'amour éprouvé par le peuple à leur endroit.

Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle les populations ne se retrouvent pas entièrement dans une identité voltaïque définie au sommet ne semble pas hasardeuse. Certes, une conscience territoriale assez claire existe depuis au moins l'entre-deux-guerres. Cependant, les effets de la propagande officielle sont sensiblement limités par la faible audience des médias progouvernementaux, particulièrement en milieu rural, mais aussi par l'exclusion de la majorité des Voltaïques de la définition de la grammaire nationale. Pourtant, depuis l'indépendance, les chefs d'État n'ont pas ménagé leurs efforts pour tenter de donner au peuple l'illusion selon laquelle celui-ci est pleinement associé à l'œuvre de formation de l'État-nation. C'est ce qui pousse par exemple le colonel Zerbo à faire installer un peu partout sur le territoire des « boîtes à idées et suggestions » destinées à lui faire connaître les desiderata de ses administrés...

Au cours des années 1970 et 1980, la mise sur pied de différentes commissions censées recréer, telle une expérience en laboratoire, la molécule nationale, à savoir ses corps constitués⁴⁸, ne trompe pas. L'élite urbaine et la population rurale semblent chacune habiter une planète différente, comme s'il existait au sein du territoire des enclaves culturelles inaccessibles à l'esprit des « cadres »⁴⁹. Ajoutons à cela la relative rareté des contacts entre les élus et le peuple, constat qui vaut aussi bien pour les zones frontalières que pour la proche périphérie de Ouagadougou. Déjà en 1964, le chef du poste de Tanghin-Dassouri, situé à 18 km de la capitale, se plaignait de ce que « les contacts avec les populations deviennent rares, pour ne pas dire inexistantes » et du fait que, depuis sa prise de fonction, « aucun député de la circonscription ne [se soit] présenté à [s]on bureau pour [lui] dire qu'il désirait prendre contact avec le peuple qui l'a élu⁵⁰ ». Inutile de préciser que ces propos ne sont ni isolés, ni spécifiques à la fin de règne de Yaméogo.

48. L'État organise officiellement la société civile sous forme d'associations regroupant les « Jeunes », les « Anciens », les « Paysans » ou encore les « Syndicats ». Archives nationales du Faso, IV 1, « Lettre du Président du Conseil de Salut du Peuple Chef de l'État à MM. les Préfets », Ouagadougou, 1983.

49. À titre d'exemple, un haut fonctionnaire estime que « Le paysan étant méfiant par nature [...], les relations avec les cadres sont d'un abord difficile. Il faut aller au paysan non seulement en diminuant les distances physiques mais aussi les distances de comportement ». Archives nationales du Faso, IV 62, « La participation populaire aux actions de développement », anonyme, fin 1967/début 1968.

50. Archives nationales du Faso, 22V 158, « Rapport mensuel », Cercle de Ouagadougou, Poste administratif de Tanghin-Dassouri, 31 mai 1964.

Enfin, les référents identitaires continuent d'être multiples et à géométrie variable quand le pouvoir central cherche au contraire à les homogénéiser par souci de rationalisation administrative. Les identités dont nous parlons reposent sur l'histoire ancienne de sociétés qui ont conservé une certaine autonomie à l'égard du pouvoir central, en particulier dans leur organisation sociale et leur univers symbolique⁵¹. Les agents de l'État les perçoivent au prisme de la vieille distinction schématique qui opposerait des sociétés lignagères ou segmentaires « arriérées » à celles, « plus évoluées », organisées sous forme d'État⁵².

Il est aisé de mesurer la difficulté de la tâche que s'assigne Sankara lorsqu'il s'empare du pouvoir le 4 août 1983 : construire la nation « par le bas », cimenter le peuple voltaïque et lui faire prendre conscience de sa valeur morale.

LA RÉVOLUTION SANKARISTE : UNE TENTATIVE INÉDITE DE CONSTRUCTION NATIONALE PAR LE BAS ?

En s'emparant du pouvoir, le capitaine Sankara pense être capable de créer les conditions d'un attachement populaire à la nation. Dès lors, chaque citoyen est invité à bâtir l'État-nation.

Le pouvoir au peuple

Comme nous l'avons vu, plus de vingt ans après l'accession à l'indépendance, la majorité de la population peut avoir le sentiment d'avoir été écartée du projet d'édification de la nation. L'absence de véritable ouverture démocratique est là pour le rappeler. De façon évidente, les gouvernements n'ont pas su trouver les mots qui touchent les citoyens. Bien au contraire, le langage du pouvoir, à la fois technique⁵³ et théologique, leur a certainement semblé hermétique.

La nouvelle génération d'officiers portée au pouvoir par la Révolution entend précisément rompre avec ce qui pouvait passer pour un isolement des dirigeants politiques à l'égard de la majorité de leurs administrés. Les

51. R. Banégas, *Insoumissions populaires et révolution au Burkina Faso*, Bordeaux, CEAN, 1993, p. 4.

52. Archives nationales du Faso, IV 62, « L'économie de Haute-Volta », anonyme, note très probablement réalisée en 1968 pour les services de l'État.

53. Nous entendons par là le langage d'ordre juridique (contenu des décrets, lois et autres procédures législatives) ou économique habituellement employé dans les différents médias nationaux (presse, radio, télévision) et qui ne semble compréhensible que pour une poignée d'initiés.

révolutionnaires se sont attachés à bâtir une nouvelle cité imaginaire, un espace national idéal à même de susciter la fierté de tous⁵⁴. Leur projet, résumé dans le Discours d'orientation politique (DOP) du 2 octobre 1983, vise à bâtir la nation en réaction face aux menaces réelles ou supposées d'«ennemis» de l'«intérieur» ou de l'«extérieur»⁵⁵. Cette «obsession du complot» se donne également à voir en 1985, au cours de la désastreuse «Guerre de Noël» qui oppose pour la seconde fois le Burkina au Mali suite à un différend frontalier⁵⁶.

La nouvelle nation doit également se construire de façon positive, par attachement volontaire du peuple à un pays rendu émotionnellement viable. Cette ambition repose sur la volonté de voir ceux devenus du jour au lendemain des «camarades révolutionnaires» prendre en main la construction nationale ainsi que la gestion des affaires locales jusque-là dévolues aux agents patentés de l'État. Le programme révolutionnaire repose en ce sens sur la nécessité de «conscientiser les masses», c'est-à-dire de leur faire prendre conscience de leur force et de leur valeur. L'école devient un puissant levier au service de cette politique; un lieu où on s'imprègne des slogans révolutionnaires, où on apprend à respecter les symboles de la nation et où la jeune élite révolutionnaire, les «pionniers de la Révolution», s'exerce à encadrer ses jeunes camarades en vue d'édifier une société radieuse⁵⁷!

Enfin, de nouvelles institutions sont mises en place. Elles sont censées «offrir au peuple un vécu politique concret et direct⁵⁸». L'innovation majeure réside dans la création des Comités de défense de la Révolution (CDR) en 1983. Ces derniers constituent un outil administratif décentralisé et non-professionnel dont les membres sont recrutés au sein de tous les milieux sociaux à condition, bien sûr, de ne pas appartenir à la classe «réactionnaire» honnie. Pour le Conseil national de la Révolution (CNR), les CDR constituent l'élément indispensable de ce «système de communication à double sens⁵⁹» censé ouvrir les oreilles du pouvoir et le cœur du peuple⁶⁰.

Bien entendu, la ligne de partage entre «amis» et «ennemis» de la Révolution a pu paraître bien ténue. On comprend ainsi que les CDR, en même

54. J.-F. Bayart, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, p. 139-181.

55. Ministère burkinabè de l'Information, «Discours d'orientation politique», Ouagadougou, 2 octobre 1983.

56. F. Lejeal, *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2002, p. 128. Notons que ce conflit, désastreux pour l'image du pays à l'extérieur, ne semble pas avoir inspiré un véritable élan patriotique.

57. B. Jaffré, *Burkina Faso. Les années Sankara : de la Révolution à la Rectification*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 96-97.

58. M.-L. Martin, «Le "Cycle de vie" du militarisme en Afrique noire francophone», in D. C. Bach et A. A. Kirk-Greene (dir.), *États et sociétés en Afrique francophone*, Paris, Economica, 1993, p. 95.

59. «Déclaration du Secrétaire général des CDR, 25 août 1983», *West Africa*, 24 et 26 octobre 1983, p. 2-3.

60. *Ibid.*, p. 1-2.

temps qu'ils suscitent un engouement populaire réel – surtout en ville –, divisent la société à mesure qu'ils deviennent des instances de règlements de comptes personnels. D'après les témoignages que nous avons recueillis, les CDR ne manquaient effectivement pas d'inspirer la crainte, car quoi de plus facile que de jeter la suspicion sur un ennemi en l'accusant d'appartenir à cette catégorie de « hiboux au regard gluant⁶¹ » contre-révolutionnaires⁶²? Quoi qu'il en soit, les mêmes interlocuteurs sont presque tous unanimes à rappeler combien la Révolution a été source de fierté, celle d'appartenir à une classe d'« Hommes nouveaux » présumés vertueux, ce dont rend bien compte cette décolonisation symbolique qui fait en 1984 de la Haute-Volta le « Pays des Hommes intègres » ou « Burkina Faso ».

La révolution symbolique et sa difficile adaptation au réel

À l'image des régimes précédents et de bien d'autres situations révolutionnaires, le pouvoir s'est attaché à créer une « année zéro » dans l'histoire de la nation qui, d'après le DOP, débute avec sa prise du pouvoir. Ce discours fondateur appelle à « créer un Voltaïque nouveau, avec une moralité et un comportement social exemplaires qui inspirent l'admiration et la confiance des masses⁶³ ». Le temps où Yaméogo s'offrait un somptueux voyage de noces au Brésil, invitant à l'occasion le grand Pelé à jouer devant les yeux ébahis de son épouse, celui au cours duquel les hauts fonctionnaires d'État affichaient leur prospérité, semble révolu. Sankara veille personnellement à donner l'exemple avec une sincérité qui ne lui est contestée par personne. L'ascétisme des officiers est mis en scène, ce que ne manquent pas de remarquer François et Danielle Mitterrand au cours de leur déplacement à Ouagadougou en 1987. Dès leur arrivée, ceux-ci se voient servir du *zoom koom*⁶⁴ par les « pionniers de la Révolution ». Lors du dîner de gala, le président français découvre avec surprise le *gonre*, modeste plat traditionnel⁶⁵. C'est que le CNR a remis à l'ordre du jour la gastronomie nationale, invitant fortement les camarades révolutionnaires à acheter des produits du terroir dans le cadre de sa politique visant à l'autarcie économique. « Consommons burkinabè! » est le

61. Expression utilisée par les CDR au cours de la 2^e Conférence nationale en 1987. Voir L. Martens, *Sankara, Compaoré et la révolution burkinabè*, Anvers, Éditions EPO, 1989, p. 106.

62. Pour une analyse du bestiaire révolutionnaire, voir J.-F. Bayart, *L'Illusion identitaire*, op. cit., p. 129 et suiv.

63. Ministère burkinabè de l'Information, « Discours d'orientation politique », doc. cit.

64. Le *zoom koom* est une boisson à base d'eau et de farine de mil que l'on a coutume de servir au village pour accueillir ses invités.

65. Le *gonre* est une pâte à base de farine de haricot enroulée dans des feuilles de manguiers.



mot d'ordre : gare aux citoyens qui contreviendraient à cet appel patriotique ! Personne à cette époque ne semble prêt à basculer dans le camp de la contre-révolution pour avoir refusé d'acheter des oignons locaux...⁶⁶ Autant dire que la nation devient une consommation quotidienne. Son incorporation n'est pas sans rapport avec le miracle de l'eucharistie pour un président à la fois révolutionnaire et catholique pratiquant.

Cette communion nationale repose également sur l'instauration d'un « temps vide et homogène » à travers un rituel perpétuant la foi dans l'idéal révolutionnaire vers lequel doit tendre l'effort de tous. Le CNR exhorte ainsi les Burkinabè à se montrer dignes de leur nouvelle qualité morale et à réaliser un travail de purification personnelle visant à vaincre la part d'animalité habitant chacun d'entre eux. Dès lors, les pauses « bière-brochettes » familières des fonctionnaires sont interdites pendant les heures de service. Le sport de masse est institué et vise à l'assainissement corporel du peuple. Les « traditions décadentes⁶⁷ », dont les « chefferies coutumières », sont combattues. Enfin, l'instauration des Tribunaux populaires de la Révolution (TPR) répond à cette volonté du CNR de faire la chasse aux « voleurs », aux « détraqués assoiffés de pouvoir » qui auraient utilisé les structures révolutionnaires « pour subsister en vase clos dans leur arriération mentale⁶⁸ ». Manifestement, d'après le discours officiel, la construction nationale se heurterait non pas au principe de réalité mais plutôt à celui de la folie dont souffriraient certains Burkinabè incurables, qu'il faudrait isoler du reste de la société.

Les années 1986-1987 marquent néanmoins une période de doute quant à la possibilité d'adapter l'imaginaire révolutionnaire au réel. C'est que les CDR, malgré la philosophie qui a prévalu à leur création, sont une source de divisions. La spontanéité qui caractérise leurs activités confine souvent à l'amateurisme. Par ailleurs, après quelques années d'existence, les critères d'appartenance de ses membres n'ont pas été clarifiés⁶⁹. Ajoutons que dans un souci de plonger l'esprit du révolutionnaire « dans la source vivifiante de la critique et de l'autocritique⁷⁰ », le CNR finit par admettre que le langage révolutionnaire, diffusé en français, paraît toujours bien obscur à de nombreux citoyens, comme en témoigne l'incompréhension liée à la mise en place de la réforme agraire et foncière en 1984. Celle-ci peut en effet être comprise par de nombreux paysans comme la spoliation de leurs terres par l'État. Quoi

66. Entretien avec Irène B. Tiendrébéogo, 30 ans, sociologue, Ouagadougou, 12 décembre 2008.

67. Ministère burkinabè de l'Information, « Discours d'orientation politique », doc. cit.

68. Secrétariat général national des Comités de défense de la Révolution, « Résultats des travaux de la première conférence nationale des Comités de défense de la Révolution du Burkina tenue à Ouagadougou du 31 mars au 4 avril 1986 », p. 13.

69. B. Jaffré, *Burkina Faso...*, op. cit., p. 189.

70. Secrétariat général national des Comités de défense de la Révolution, doc. cit., p. 13.

qu'il en soit, la brève expérience révolutionnaire instille incontestablement un sentiment de fierté au sein de la majorité de la population. Le coup d'État orchestré le 15 octobre 1987 par l'ancien bras droit de Sankara, Blaise Compaoré, bien qu'engageant progressivement le pays sur la voie d'un projet de société post-révolutionnaire, ne semble pas faire complètement disparaître ce sentiment. Ajoutons que le patriotisme porté par les citoyens est désormais capable de s'exprimer en marge des programmes normatifs officiels d'un régime se présentant comme plus « réaliste » que son prédécesseur, à défaut d'être plus sensible aux impératifs de la démocratie⁷¹.

Aujourd'hui, il n'est pas rare d'entendre dans les rues de Ouagadougou que les « Burkinabè ne sont plus ce qu'ils étaient ». Jeunes et moins jeunes sont catégoriques : « avant », les Hommes Intègres n'étaient pas arrogants. La parole donnée avait un sens et ils étaient travailleurs. Désormais, plus personne ne semble être capable de définir clairement ce qu'est « être burkinabè⁷² ».

Ce sentiment de doute ou de perte de repères appelle plusieurs remarques qui constituent autant de conclusions provisoires. Tout d'abord, la recherche d'une identité idéalisée prouve dans une certaine mesure que le processus de formation de la communauté nationale a pris sens. L'idée selon laquelle le Burkinabè détiendrait des vertus morales spécifiques qui le distingueraient du commun des mortels a fini par pénétrer l'esprit de nombreux citoyens à la suite d'un long processus historique dont les racines remontent à la période coloniale. Mais, comme sous la Révolution, se pose aujourd'hui l'épineux problème de l'adaptation de l'idéal national au réel car si les premiers régimes africains ont tenu un discours magnifiant la nation voltaïque/burkinabè, tous ne peuvent pas pour autant dire que leurs actes ont été conformes aux principes défendus.

Par ailleurs, les pouvoirs établis, coloniaux ou postcoloniaux, ont tous eu à cœur de faire vivre toutes les parties du pays au même rythme. Sur ce point, l'État postcolonial n'est toutefois guère parvenu à ses fins. Le déficit démocratique qui a caractérisé la plupart des régimes, l'absence d'implication populaire dans la définition de la grammaire nationale expliquent partiellement ce relatif échec. La corruption et le népotisme des gouvernements qui se sont

71. Dossier « Le Burkina Faso : l'alternance impossible », *Politique africaine*, n° 101, mars 2006, p. 5-110.

72. En 2008, une campagne gouvernementale clame à travers des spots télévisés et des affiches qu'« Être burkinabè, ça se mérite ! ». La plupart des personnes que nous avons consultées à ce sujet sont unanimes : elles la trouvent contre-productive et y voient avant tout un message excluant implicitement une partie des citoyens, à savoir ceux qui ne rempliraient pas les conditions morales d'appartenance à la nation, sans que celles-ci soient clairement définies.



succédé ont mis à nu une classe politique peu vertueuse malgré sa volonté de se draper d'un blanc manteau de pureté morale. Leur surdit   a   galement eu raison de leur projet national. Les chutes des individus au pouvoir – elles furent nombreuses – sont certainement la manifestation de la faible viabilit     motionnelle de l'  tat-nation tel qu'ils ont tent   de le construire.    cet   gard, la r  volution sankariste, en visant l'implication de tous dans la formation de l'imaginaire national, a apport   quelque chose d'essentiel    l'  uvre de viabilisation   motionnelle de la nation, au risque de susciter une d  ception proportionnelle    l'enthousiasme qu'elle a soulev      ses d  buts ■

Beno  t Beucher

Universit   Paris-Sorbonne – Paris IV

Abstract

The birth of the Burkinab   national community: how the Voltaic became an "Honest Man"

This paper focuses on the emergence of the voltaic/burkinab   nation since the French conquest of Voltaic countries by France in the late 19th century to the advent of the 4th Republic in 1991. During this period, a historical process, caught between multiple contradictions and inscribed in a vast bundle of possibilities, led to the symbolic revolution which made the people of Upper Volta an incarnation of the idealized nation, namely the current "Burkinab  " or "Honest Man". Specifically, our aim is to reflect the historical conditions under which an African national community was formed and imagined as such.